

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

Le 25 avril 2023

**VENTE À L'ENCHÈRE PUBLIQUE POUR
DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, conformément à l'article 1027 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), que les immeubles ci-après désignés, seront vendus à l'enchère publique, en la salle du conseil de la MRC des Maskoutains, située au 795, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe, LE JEUDI QUINZE JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS (15 juin 2023), à DIX HEURES (10 h) de l'avant-midi, à défaut du paiement des taxes, ou autres impositions auxquelles ces immeubles sont affectés et des frais encourus.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et en totalité le prix de l'adjudication, soit en argent comptant, carte de débit, chèque visé, chèque certifié ou mandat-poste libellé à l'ordre de la MRC des Maskoutains ou déposer une lettre d'une institution bancaire attestant qu'elle honorera un chèque fait par l'adjudicataire, à l'ordre de la MRC des Maskoutains, jusqu'à concurrence d'une somme égale ou plus élevée du prix de l'adjudication. Les paiements par **carte de crédit ne sont pas acceptés**. Il devra aussi s'identifier et fournir des preuves à cet effet.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. S'il y a lieu et sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter, avec tous les droits de subrogation, pouvant exister. Ladite vente est effective sans la garantie légale.

LISTE

*** Les montants inclus les intérêts dus au 27 mars 2023 – Les intérêts ainsi que certains frais s'ajouteront aux montants ci-dessous décrits et ils seront annoncés au moment de la vente ***

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Dossier :	1-SBS	Taxes municipales :	4 325,99 \$
Matricule :	4864-89-5631	Taxes scolaires :	1,96 \$
Propriétaire :	Kevin Leblanc	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	4 339,30 \$
Situation :	Saint-Barnabé-Sud		
Cadastre :	Lot 2 709 858, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Dossier :	3-SBM	Taxes municipales :	169,57 \$
Matricule :	3672-69-7216	Taxes scolaires :	0 \$
Propriétaire :	Paul Markovic	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	180,92 \$
Situation :	Saint-Bernard-de-Michaudville		
Cadastre :	Lot 2 709 011, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE

Dossier :	4-SDO	Taxes municipales :	263,48 \$
Matricule :	5646-62-7120	Taxes scolaires :	0 \$
Propriétaire :	9393-7019 Québec inc	Autres frais :	11,35 \$
	Jordan Karym Benoit-Ancion	Total :	274,83 \$
Situation :	Saint-Dominique		
Cadastre :	Lot 2 210 529, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Dossier :	6-SHB	Taxes municipales :	1 334,66 \$
Matricule :	6071-75-2431	Taxes scolaires :	99,75 \$
Propriétaire :	Ian Philippe Gauvreau-Pepin	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	1 445,76 \$
Situation :	Sainte-Hélène-de-Bagot		
Cadastre :	Lot 1 956 314, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

Dossier :	9-SHB	Taxes municipales :	1 718,37 \$
Matricule :	6466-31-7333	Taxes scolaires :	174,06 \$
Propriétaire :	Marlène Slotin	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	1 903,78 \$
Situation :	Sainte-Hélène-de-Bagot		
Cadastre :	Lot 1 956 716, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

Dossier :	10-SHB	Taxes municipales :	1 239,21 \$
Matricule :	6466-51-1294	Taxes scolaires :	81,80 \$
Propriétaire :	Robert Marquis	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	1 332,36 \$
Situation :	Sainte-Hélène-de-Bagot		
Cadastre :	Lot 6 351 175, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

Dossier :	11-SHB	Taxes municipales :	1 723,88 \$
Matricule :	6466-52-2406	Taxes scolaires :	177,40 \$
Propriétaire :	Robert Marquis	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	1 912,63 \$
Situation :	Sainte-Hélène-de-Bagot		
Cadastre :	Lot 6 351 176, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

Dossier :	12-SHB	Taxes municipales :	3 119,31 \$
Matricule :	6466-85-1811	Taxes scolaires :	184,83 \$
Propriétaire :	Michel Plourde	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	3 315,49 \$
Situation :	Sainte-Hélène-de-Bagot		
Cadastre :	Lot 6 473 170, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-MADELEINE

Dossier :	14-SMA	Taxes municipales :	6 717,79 \$
Matricule :	3650-45-1737	Taxes scolaires :	0 \$
Propriétaire :	Vito Veri	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	6 729,14 \$
Situation :	Sainte-Madeleine		
Cadastre :	Lot 2 367 152, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

Dossier :	18-SMM	Taxes municipales :	18 081,93 \$
Matricule :	4351-63-2620	Taxes scolaires :	0 \$
Propriétaire :	Frédéric Phaneuf	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	18 090,85 \$
Situation :	Sainte-Marie-Madeleine		
Cadastre :	Lot 2 367 956, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

Dossier :	19-SMM	Taxes municipales :	22 259,78 \$
Matricule :	3348-87-0395	Taxes scolaires :	1 073,91 \$
Propriétaire :	9688137 Canada inc. Simon Lamarche	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	23 345,04 \$
Situation :	Sainte-Marie-Madeleine		
Cadastre :	Lot 2 366 757, cadastre officiel du Québec, circonscription de Saint-Hyacinthe		

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

Dossier :	20-SLO	Taxes municipales :	3 253,19 \$
Matricule :	4677-66-7971	Taxes scolaires :	0 \$
Propriétaire :	Guy Pelosse	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	3 264,54 \$
Situation :	Saint-Louis		
Cadastre :	Lot 3 219 216, cadastre officiel du Québec, circonscription de Richelieu		

Dossier :	21-SLO	Taxes municipales :	148,58 \$
Matricule :	4677-67-2823	Taxes scolaires :	77,72 \$
Propriétaires :	Claude Lévesque (Marguerite Noël)	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	237,65 \$
Situation :	Saint-Louis		
Cadastre :	Lot 3 219 213, cadastre officiel du Québec, circonscription de Richelieu		

Dossier :	22-SLO	Taxes municipales :	5 589,75 \$
Matricule :	4679-50-5578	Taxes scolaires :	238,53 \$
Propriétaire :	Robert Cormier	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	5 839,63 \$
Situation :	Saint-Louis		
Cadastre :	Lot 3 218 550, cadastre officiel du Québec, circonscription de Richelieu		

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

Dossier :	30-SVM	Taxes municipales :	13 013,66 \$
Matricule :	6145-53-1314	Taxes scolaires :	593,58 \$
Propriétaire :	Carrières Saint-Valérien inc. Dany Larivière	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	13 618,59 \$
Situation :	Saint-Valérien-de-Milton		
Cadastre :	Lots 6 135 029 et 6 135 030, cadastre officiel du Québec, circonscription de Shefford		

Dossier :	31-SVM	Taxes municipales :	3 300,75 \$
Matricule :	6146-75-1045	Taxes scolaires :	241,11 \$
Propriétaire :	Récupération St-Valérien inc. Lise Lahaie	Autres frais :	11,35 \$
		Total :	3 553,21 \$
Situation :	Saint-Valérien-de-Milton		
Cadastre :	Lots 3 556 690 et 3 882 335, cadastre officiel du Québec, circonscription de Shefford		

SIGNÉ à Saint-Hyacinthe, le 25 avril 2023.

La greffière,



Marie-Pier Hébert

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Vente à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes

Je, Geneviève Bureau soussigné(e), greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis décrit plus haut comme ci-après:

Dans le cas des municipalités régies par le Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) :

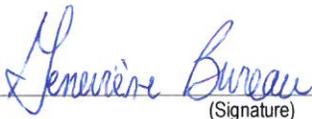
en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents sur le territoire de la municipalité, conformément aux prescriptions du *Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1)*, le 1^{er} jour du mois de mai 2023, à 9 h 30.

ou

Dans le cas des municipalités régies par la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) :

en affichant une copie certifiée de celui-ci à l'hôtel de ville le Sélectionnez^e jour du mois de Sélectionnez, et dont copie a été publiée dans le journal Le Clairon de Saint-Hyacinthe, dans l'édition du _____, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)*.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 1^{er} jour du mois de mai 2023.


(Signature)

Greffière-trésorière adjointe